



Wallonie

Province du Brabant wallon.
Commune de 1320 - Beauvechain.

Réf. MC/-1.778.511/PU CoDT-173/2020/S654.

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.r.l. DLX CONSTRUCT, dont le siège est établi à 1000 Bruxelles, Avenue du Venezuela, n° 12.

Le bien concerné est situé à 1320 Beauvechain, rue de Wavre, cadastré 1^{ère} Division, section G, numéro 16/P.

Le projet consiste en la transformation de l'ancien atelier en habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes : les travaux projetés consistent en :

- la pose d'un enduit sur isolant de teinte blanche sur les façades;
- la rehausse du bâtiment en ossature bois;
- le remplacement de la toiture du volume par des tuiles terre cuite de ton rouge-brun;
- l'ouverture de baies (fenêtres et portes);
- l'aménagement d'une terrasse en façade arrière du bâtiment (au rez-de-chaussée et au premier étage).

Le projet s'écarte des indications de l'aire de bâti rural traditionnel du Guide Communal d'Urbanisme, entré en vigueur le 30 septembre 2006, pour les motifs suivants :

Gabarit/volumétrie, Volumétrie de toiture :

- la partie arrière du rez-de-chaussée est surmontée d'une toiture plate à usage de terrasse,
- le volume principal est surmonté d'une toiture à deux versants qui ne présentent pas les mêmes longueurs de pentes;

en application des articles D.IV.40 et D.VIII.6 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables :

- le lundi et le vendredi, entre 9 heures et 12 heures;
- le mercredi, entre 9 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30;
- le premier mercredi du mois, entre 17 heures et 19 heures;

Le Service Cadre de Vie travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Le dossier peut être consulté à la maison communale, Service du Cadre de Vie, 3, Place Communale à 1320 Beauvechain.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Roxane WYFFELS,

☎ : 010/86.83.10 📠 : 010/86.83.01 ✉ : cadredevie@beauvechain.be, ou de Madame Carine MORSAIN, ☎ : 010/86.83.12 📠 : 010/86.83.01 ✉ : urbanisme@beauvechain.be, Service du Cadre de Vie, Agents administratifs "Urbanisme et Logement".

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 avril 2020 au 17 avril 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, n° 3 à 1320 Beauvechain;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beauvechain.be

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

La Bourgmestre,

Linda KNAEPEN

Carole GHIOT